



Cursus acheteur Débutant

Niveau de difficulté :

perfectionnement : ●*●*

Objectifs

- ✓ Cerner le cadre réglementaire
- ✓ Maîtriser toutes les étapes d'une consultation
- ✓ Suivre l'exécution d'un marché

Public

toute personne amenée à lancer et suivre des marchés

Durée 5 jours

Lieu Paris

Prix 3000 € net de TVA

Programme

Module 1 - 2 jours

- ✓ La réglementation

Module 2 - 1 jour

- ✓ La dématérialisation

Module 3 - 1 jour

- ✓ L'analyse des candidatures et des offres

Module 4 - 1 jour

- ✓ Le suivi des marchés

Contact

Christelle PLUTON-DENNY
Tél. : 06 62 21 46 84





Cursus acheteur Débutant

Programme

Module 1

La réglementation

Les textes juridiques :

- les directives européennes, l'ordonnance, le décret, la loi Sapin 2

Les principes fondamentaux :

- marché public, les accords-cadre, l'allotissement, la durée, la forme du marché

Les acteurs :

- l'acheteur, le prescripteur, la CAO, les organes de contrôles

Les procédures adaptées

Les procédures formalisées

Les litiges :

- recours juridiques, la CADA, le règlement des litiges

Module 2

La dématérialisation

Les textes juridiques :

- les arrêtés de 2017 et 2018 Les enjeux de la dématérialisation

Les outils :

- le certificat et la signature électroniques, l'Open Dat, le profil acheteur

Les contraintes :

- techniques et opérationnelles

La gestion des plis électroniques :

- réception, ouverture, échanges, stockage





Cursus acheteur débutant

Programme

Module 3

L'analyse des candidatures et des offres

Le cadre réglementaire :

- les textes juridiques,
- les enjeux,
- les conditions réglementaires

L'analyse des candidatures :

- le DUME,
- les capacités des candidats,
- le CA minimum,
- les conditions de rattrapage

L'analyse des offres :

- la notion d'offre économiquement avantageuse,
- le choix des critères : financier et qualitatif,
- les nouveaux critères de sélection,
- les méthodes de notation,
- Les offres anormalement basses,
- les variantes, la négociation

Module 4

Le suivi des marchés

Le contexte :

- les objectifs,
- les acteurs

L'exécution administrative du contrat :

- les pièces du marché,
- les modalités de passation des commandes,
- la sous-traitance
- les reconductions et résiliations,
- les modifications au contrat

L'exécution financière :

- les notions de prix et leur forme,
- les paiements : délais, modalités, intérêts moratoires,
- les garanties,
- la cession et le nantissement des créances,
- les révisions, les pénalités

L'exécution opérationnelle :

- les vérifications qualitatives et quantitatives,
- les litiges,
- les outils de suivi des marchés

